

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

BILAN ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Rapport soumis dans le cadre de la comparution de l'Université du Québec
devant la Commission de la culture et de l'éducation

Mai 2010

INTRODUCTION

Conformément à la demande du président de la Commission de la culture et de l'éducation et en vertu de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, l'Université du Québec soumet le plus récent bilan de sa contribution à l'enseignement supérieur.

Ce bilan fait état des éléments suivants :

- la durée des études et l'accès au diplôme;
- l'encadrement des étudiants;
- les activités de recherche.

Comme prévu dans la Loi, il est complété par les perspectives de développement de l'Université.

I. Durée des études et accès au diplôme (article 4.6, alinéas 1 et 2)

Le rapport soumis par chacun des établissements de l'Université du Québec contient les informations spécifiques sur la durée des études et l'accès au diplôme de ses étudiants. L'Université du Québec leur fournit de façon automatisée les données nécessaires et les soutient dans leurs analyses du cheminement étudiant en mettant à leur disposition des tableaux sur mesure et un outil de visualisation par l'intermédiaire d'un site Internet.

L'Université du Québec, membre du *Consortium for Student Retention Data Exchange* (CSRDE), a maintenu, pour une troisième année consécutive, sa participation à l'enquête sur la persévérance aux études de baccalauréat à temps complet. Les rapports du CSRDE indiquent que l'Université du Québec continue de bien se positionner dans le contexte nord-américain malgré la forte proportion d'étudiants à temps partiel et d'étudiants de 24 ans ou plus au sein de sa clientèle. L'Université du Québec a également participé, pour une première année, au *Annual Symposium on Student Retention* du CSRDE, un incontournable pour les universités nord-américaines concernées par la réussite étudiante.

II. Encadrement des étudiants et des étudiantes (article 4.6, alinéa 3)

L'Université du Québec tient à contribuer au maintien d'un environnement favorable à la réussite étudiante et à l'accès au diplôme. À cet effet, elle appuie notamment les établissements de son réseau dans la définition et la mise en œuvre de stratégies de soutien à l'apprentissage.

C'est dans cet ordre d'idées que les projets et mesures qui suivent ont été mis en œuvre au cours de l'année écoulée. Le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) demeure un outil privilégié pour soutenir financièrement de telles initiatives.

Déploiement de PROSPERE, une démarche de soutien à la réussite étudiante

PROSPERE (PROfil de Succès PERsonnel des Études) est une démarche de sensibilisation aux conditions de réussite construite autour d'un outil diagnostique informatisé basé sur les conditions générales de réussite. Cet outil vise à identifier les forces et les faiblesses des étudiants et à les orienter vers les ressources disponibles pour améliorer leurs chances de succès. L'outil informe, par ailleurs, les directions de programme de la situation de leurs étudiants, leur permettant ainsi de mettre en place des mesures de soutien adaptées à leurs besoins.

PROSPERE est maintenant implanté dans les sept établissements qui dispensent des programmes de baccalauréat et il est offert aux sessions d'automne et d'hiver. Le projet de recherche visant à adapter la démarche PROSPERE aux programmes de maîtrise s'est poursuivi cette année. L'outil qui en découle sera offert dans tous les établissements du réseau de l'Université du Québec à l'automne 2010.

Contribution au développement des connaissances sur les transitions scolaires dans l'enseignement postsecondaire

Au cours des trois dernières années, l'Université du Québec, par le Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES), a été associée au projet TRANSITIONS, sous la direction de l'Université du Québec à Montréal et son Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST). À la fin de l'année 2010, le projet aura donné lieu à la publication de 12 importantes notes de recherche portant notamment sur les étudiants de première génération, l'influence des déterminants sociaux et culturels sur les parcours scolaires et les transitions dans les études postsecondaires, le travail salarié et les études, les aspirations scolaires et professionnelles, l'effet des relations sociales sur l'orientation de même que le retour aux études chez les jeunes adultes. Prélude à leur transfert et leur appropriation par les milieux d'intervention, le CAPRES a entrepris la diffusion de ces connaissances nouvelles sur son site Internet dans l'esprit du mandat d'animation qu'il exerce auprès des collèges et des universités du Québec.

Analyse des données de l'enquête ICOPE sur les étudiants de l'Université du Québec

Les enquêtes ICOPE (Indicateurs de COnditions de Poursuite des Études), mises en place au début des années quatre-vingt-dix, tracent le profil de la clientèle étudiante à son entrée à l'université, suivent son évolution et ses besoins au fil des ans et soutiennent sa réussite par une cueillette récurrente d'informations. Ces enquêtes couvrent différentes caractéristiques étudiantes au niveau académique, sociodémographique, des conditions de vie, de l'état de préparation et de motivation face aux études, des liens avec le marché du travail, etc.

L'analyse des données de la plus récente enquête ICOPE, soit celle de l'automne 2006, s'est poursuivie avec pour objectif de répondre en priorité aux besoins de PROSPERE et de TRANSITIONS ainsi qu'aux questions des établissements portant sur le profil de leurs étudiants. Elle a notamment permis de mettre à jour les informations relatives aux

étudiants de première génération universitaire, qui représentent 60 % de la clientèle de l'Université du Québec.

Participation à l'enquête NSSE sur la participation étudiante

L'Université du Québec a pris part à l'enquête NSSE (*National Survey of Student Engagement*) du printemps 2008, menée simultanément dans plus de 770 universités américaines, canadiennes et québécoises. L'analyse approfondie des cinq grands indicateurs NSSE (effort demandé, apprentissage actif et participatif, diversité du vécu académique, interaction étudiants-professeurs, qualité du milieu) a permis de mieux connaître et comparer l'expérience des étudiants de premier cycle des établissements de l'Université du Québec.

Il apparaît notamment que, de façon générale, les étudiants du réseau sont aussi satisfaits, si non plus, de leur expérience d'études que les étudiants des autres universités québécoises et canadiennes. Ils jugent plus positivement l'environnement d'apprentissage qui leur est proposé, réalisent davantage de travaux en équipes et disposent de plus d'opportunités d'échanger avec leurs pairs. La qualité des interactions avec les professeurs et avec le personnel administratif contribue significativement à améliorer leur expérience universitaire. Ils apprécient également davantage la qualité du milieu d'étude qui leur est offert que les étudiants des autres universités québécoises et canadiennes.

Pour donner suite à cette analyse, un groupe de travail canadien, avec lequel l'Université du Québec collabore, a été formé afin de partager connaissances et bonnes pratiques institutionnelles en vue d'améliorer la formation, l'encadrement et les services offerts aux étudiants. Ce groupe travaille en partenariat avec le «Higher Education Quality Council of Ontario» (HEQCO) qui finance une partie majeure des analyses.

Poursuite du Programme de développement des compétences informationnelles

Le Programme de développement des compétences informationnelles (PDCI) est toujours actif. Cinq capsules animées ont été ajoutées à la collection « La minute brillante ». Cette collection, comptant maintenant dix capsules, vise à faciliter l'utilisation de l'outil de découverte des bibliothèques du réseau. Des ressources informationnelles ont par ailleurs été actualisées, notamment pour guider les usagers dans l'utilisation des nouvelles interfaces implantées au cours de la dernière année.

L'animation d'activités de sensibilisation sur les compétences informationnelles s'est poursuivie. Les professionnels des bibliothèques des différents établissements du réseau de l'Université de Québec cherchent ensemble à relever les nouveaux défis, notamment, comment mieux rejoindre les étudiants en exploitant les outils du Web 2.0.

Consolidation des activités du Groupe d'intervention en innovation pédagogique

Le Groupe d'intervention en innovation pédagogique (GRIIP) est composé de dix-neuf conseillers pédagogiques, professeurs, responsables des études et doyens des établissements de l'Université du Québec. Cette communauté de pratique s'intéresse

particulièrement aux différents moyens mis de l'avant par différentes équipes pour soutenir l'enseignement. L'Université du Québec appuie les travaux du groupe en apportant un soutien aux échanges et à la réalisation de projets.

Animation de la communauté des évaluateurs de programmes

L'Université du Québec supporte une communauté de pratique réunissant les professionnels qui interviennent de diverses manières dans l'évaluation périodique des programmes de formation offerts dans les établissements de son réseau.

Au cours de la dernière année, l'Université du Québec a poursuivi la révision de la trousse d'évaluation de programmes qui fournit une série de statistiques sur les programmes ainsi que des indicateurs permettant la comparaison entre les programmes des différents établissements du réseau. La trousse, dans sa deuxième version, est maintenant complétée et sera validée avec les évaluateurs de programmes dans les prochaines semaines.

Un sous-comité de cette communauté entend également proposer un nouveau questionnaire en ligne s'adressant aux représentants socio-économiques interpellés par le processus d'évaluation. Le développement de questionnaires en ligne communs constitue un des moyens privilégiés par la communauté pour répondre aux besoins de tous les établissements.

Amélioration de l'accessibilité aux ressources des bibliothèques

Les données relatives au niveau d'utilisation des publications scientifiques des bibliothèques indiquent déjà une hausse très intéressante de fréquentation. Les huit établissements du réseau de l'Université du Québec engagés dans ce projet poursuivent le développement des environnements et s'investissent pour trouver des moyens de rapprocher les étudiants des ressources dont ils ont besoin. Dans cette optique, un nouvel outil d'hébergement des thèses et mémoires a été implanté par les huit établissements participants. Ce dépôt, en plus de rendre accessibles les travaux des étudiants partout dans le monde, contribue au rayonnement de toute la communauté universitaire.

Notons que les plus récentes données disponibles à ce sujet indiquent que le budget dédié à l'acquisition de ressources documentaires par les bibliothèques du réseau était de l'ordre de 9 M\$ pour l'année 2007-2008, ce qui représentait 28 % de leur budget total.

Appui au développement de la formation à distance

L'Université du Québec continue de soutenir le projet de production de modules de formation dans le cadre d'ENVAM, campus numérique français entièrement dédié à l'environnement et à l'aménagement du territoire. ENVAM constitue une vitrine permettant à des professeurs de faire valoir leur expertise et permet à l'ensemble des établissements du réseau de l'Université du Québec d'avoir accès à des modules de formation produits par des experts qui œuvrent dans des écoles et universités

françaises. Ce sont plus d'une quarantaine de modules qui pourront être utilisés localement par nos professeurs.

À l'heure actuelle, trois modules développés par les établissements du réseau de l'Université du Québec sont complétés et offerts via le campus numérique ENVAM :

- Évaluation des impacts environnementaux du développement des projets éoliens (UQAR);
- Évaluation des impacts socio-économiques du développement des projets éoliens (UQAR);
- Changements climatiques – causes, impacts et adaptation (UQAC).

À cela, s'ajouteront sous peu trois nouveaux modules, tous sous la direction d'experts du réseau :

- Dynamique des milieux forestiers (UQAM);
- Développement durable – outils d'analyse (UQAC);
- Les centrales éoliennes de petite puissance (UQAR).

III. Les activités de recherche

Fonds de développement académique du réseau (FODAR)

Le Fonds de développement académique du réseau a pour objectif d'appuyer des orientations stratégiques pour le développement du réseau de l'Université du Québec en matière de formation et de recherche. Ainsi, en plus de soutenir les activités liées à l'enseignement, tout particulièrement en matière de réussite étudiante, le FODAR permet de supporter les projets de recherche émergents ou prioritaires des établissements du réseau. En 2009-2010, le FODAR disposait d'une enveloppe d'environ 1,8 M\$, cofinancée par l'Université du Québec et ses établissements, pour soutenir des projets multiinstitutionnels répartis dans différents volets :

- *Volet I : Actions stratégiques en formation et en recherche*
(1 049 573 \$ versés à dix-neuf projets)

Ce volet vise à soutenir la mise en place de projets collectifs structurants pour le développement académique des établissements participants. Lorsque possible, les autres établissements du réseau doivent aussi pouvoir profiter des retombées de ces projets. Le volet I du FODAR appuie également des projets dans des domaines ou des secteurs jugés stratégiques pour l'ensemble du réseau, projets auxquels tous les établissements conviennent de s'associer.

À titre d'exemple, les deux initiatives suivantes ont bénéficié du financement du FODAR dans le cadre de ce volet, en 2009-2010 :

- *Consolidation d'une banque de cellules (Cellthèque) et évaluation de l'activité biologique d'une librairie de composés naturels et synthétiques (Chimiothèque)* (47 000 \$) : Dirigé par le centre de recherche Pharmaqam, qui comprend des chercheurs de l'UQAM, l'UQTR, l'UQAC, l'UQAR et de l'INRS, ce projet de recherche multidisciplinaire permet la découverte de nouveaux médicaments et la caractérisation de nouvelles pistes thérapeutiques.

- *Territorialité et quotidienneté : représentations et usages conflictuels des espaces culturels* (70 000 \$) : Conduit par l'UQAM, en collaboration avec l'UQAC, ce projet permettra de mettre de l'avant une réflexion interdisciplinaire sur le rôle des territoires imaginaires de la culture dans l'espace québécois.

- *Volet II : Communauté scientifique réseau*
(203 714 \$ versés à vingt-et-un projets)

Ce volet vise, pour sa part, à soutenir les activités de développement et de partage d'une expertise réseau. Il couvre les frais de déplacement et de séjour des participants du réseau de l'Université du Québec. À titre d'exemple, les deux projets suivants ont été soutenus dans le cadre de ce volet, en 2009-2010 :

- *Produire, utiliser et diffuser des contenus numériques pour l'apprentissage et l'enseignement : pourquoi et comment?* (17 213 \$) : Initiée par la Direction des bibliothèques et du soutien à l'enseignement et l'apprentissage, cette rencontre a réuni près de 70 professeurs et praticiens du réseau pour faire un état de la situation relatif à l'adoption de nouvelles pratiques d'enseignement exploitant le numérique et pour identifier les défis qui en découlent. L'approche adoptée a favorisé les échanges et le réseautage en vue d'opérationnaliser les pistes d'action énoncées.
- *Rencontres du Comité scientifique pour le développement et la mise en place des activités du consortium de recherche en santé mentale Financière Manuvie* (12 507 \$) : Sous la direction de l'UQO, en collaboration avec l'UQAM, l'UQAR et l'UQAT, ces rencontres ont favorisé la collaboration de professeurs pour leur permettre de structurer un plan de recherche en vue de l'obtention d'un financement plus important de Financière Manuvie.

- *Volet III : Soutien aux programmes conjoints*
(459 200 \$ versés à quatorze programmes, soit huit de doctorat, cinq de maîtrise et un de baccalauréat)

Ce volet vise, enfin, à soutenir l'implantation et le développement de programmes de formation qui font l'objet d'une collaboration entre des établissements du réseau de l'Université du Québec, principalement des programmes de formation à la recherche des cycles supérieurs. À titre d'exemple, ce volet a permis de soutenir, cette année, les programmes suivants :

- *Doctorat en éducation* (80 000 \$) : Programme offert par l'UQAM en collaboration avec l'UQTR, l'UQAC, l'UQAR et l'UQO. Le FODAR permettra, entre autres, aux étudiants d'assister aux activités collectives et de participer aux comités de recherche interétablissements.
- *Maîtrise en sciences infirmières* (39 000 \$) : Le FODAR supporte les dépenses liées à la coordination du programme offert dans quatre établissements du réseau de l'Université du Québec (UQTR, UQAC, UQAR, UQO) et au soutien des étudiants. Il favorise également le développement de contenu ainsi que l'animation de la vie scientifique du programme.

- **MobilUQ**
(70 000 \$ versés à trois projets)

Ce programme vise à favoriser la mobilité étudiante pour le développement de compétences essentielles à la formation des étudiants. À titre d'exemple, ce programme a permis de soutenir, cette année, les projets suivants :

- *Stage en géologie marine et paléocéanographie* (25 000 \$) : Cours offert par l'UQAR qui accueille des étudiants de différents établissements du réseau. Ce projet permet aux étudiants de vivre une expérience de terrain et de prendre connaissance des principes fondamentaux de la planification et de la réalisation de recherche en géologie marine et paléocéanographie.
- *Cours-stage sur les problèmes géographiques de l'est du Québec* (20 000 \$) : Ce cours-stage de trois semaines a permis aux étudiants de l'UQAM, l'UQTR, l'UQAC et de l'UQO de se déplacer sur le terrain et d'acquérir des savoirs et des savoir-faire essentiels dans leurs domaines. Ils ont, entre autres, eu la chance de se familiariser avec la dynamique des géosystèmes naturels et anthropisés.

Valorisation de la recherche et de l'innovation sociale et technologique

L'innovation demeure au cœur des préoccupations de l'Université du Québec qui a maintenu son implication dans deux initiatives d'envergure à ce sujet.

- *ValoRIST*

La communauté ValoRIST, qui compte une vingtaine de membres, en était à sa quatrième année d'existence. Cette initiative vise à faciliter le développement des connaissances et compétences en matière de valorisation de la recherche et de l'innovation sociale et technologique.

Durant l'année 2009-2010, ValoRIST a vécu une période de transition, marquée par la fin du financement provenant des Conseils subventionnaires fédéraux, la mise en place de nouvelles assises pour l'opération et la gestion de ValoRIST. À l'automne 2009, la Commission de l'enseignement et de la recherche (CER) de l'Université du Québec a mis sur pied un Comité de pilotage pour ValoRIST. Ce dernier, est formé de représentants de l'UQAM, l'UQTR, l'UQAC, l'INRS, l'ENAP et de l'Université du Québec. Ce Comité a rapidement confirmé l'importance du projet et la pertinence du montage financier proposé pour 2009-2010. Il a du même coup exprimé la nécessité de maintenir et de poursuivre les activités de la communauté et de s'investir dans la définition des orientations du projet à court et à moyen termes afin d'assurer des retombées concrètes pour l'ensemble des établissements. La gestion quotidienne de ValoRIST a été confiée à l'INRS. ValoRIST demeure une initiative collective appuyée par l'Université du Québec et par l'ensemble des établissements. Un premier séminaire, portant sur l'innovation sociale, en collaboration avec le Réseau Québécois en Innovation Sociale, a été tenu à la fin avril et trois autres sont planifiés au cours des prochains mois.

- *Réseau québécois en innovation sociale*

Le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS), soutenu par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et l'Université du Québec, a poursuivi ses interventions visant un meilleur positionnement de l'innovation sociale au Québec avec :

- L'animation d'un site interactif pour informer, valoriser, réseauter et outiller les acteurs de l'innovation sociale au Québec. La collaboration du RQIS avec ces acteurs permet d'alimenter le site en nouvelles, activités et outils et lui permet ainsi de jouer son rôle de carrefour de l'innovation sociale.
- La publication de cinq bulletins d'information envoyés aux quelque 270 membres du réseau.
- La réalisation d'un projet de recension et de formalisation de pratiques de mobilisation des connaissances auprès de 19 acteurs de l'innovation sociale provenant des milieux de la recherche, de l'intervention et des organismes de liaison. Le projet a permis le développement et la publication de l'outil « Recension et formalisation de pratiques en mobilisation de connaissances ».
- La tenue d'une grande rencontre d'échange de connaissances permettant à une trentaine de partenaires d'enrichir leurs pratiques en mobilisation des connaissances.
- La conception et la recension d'outils d'accompagnement des processus d'innovation sociale. Ce sont 65 outils qui sont actuellement en ligne et qui sont issus de l'expertise du RQIS et des milieux institutionnels, de la recherche, d'intervention ou de liaison et transfert.
- L'accompagnement de quatre projets qui s'inscrivent dans un processus d'innovation sociale afin d'évaluer les outils développés et de les ajuster.
- La mise en œuvre du projet Mobilisation et coconstruction des savoirs et savoir-faire en innovation sociale: une approche transectorielle rendant possible le développement de deux communautés d'intérêt qui travaillent à faire avancer la réflexion sur des défis opérationnels jugés transectoriels aux pratiques d'innovation sociale et de mobilisation/transfert de connaissances. Actuellement, une vingtaine d'acteurs de l'innovation sociale sont impliqués dans le projet.

IV. Perspectives de développement

L'Université du Québec propose un modèle d'intervention opérationnel ancré dans le soutien des établissements de son réseau. Ce modèle repose principalement sur deux éléments:

- L'appui à la concertation et à la collaboration
- L'exercice d'un leadership d'expertise
- *Appui à la concertation et à la collaboration*

L'Université du Québec coordonne, anime et assure le suivi des activités et des rencontres de différents groupes décisionnels et opérationnels rassemblant des représentants des établissements de son réseau autour d'intérêts communs. Ses interventions à ce sujet facilitent la circulation de l'information et contribuent au développement et au maintien de collaborations entre les établissements du réseau. Elles leur offrent également l'occasion de se positionner collectivement face à divers enjeux.

En appui à la concertation et à la collaboration, l'Université du Québec entend notamment s'attarder à mettre en place et à soutenir des communautés de pratique ou d'intérêt grâce à des outils technologiques tels qu'un intranet et une plateforme de travail collaboratif. Il est prévu d'appuyer plus particulièrement les interactions entre les intervenants suivants :

- les responsables de l'application et de l'interprétation des règlements des études de l'Université du Québec;
- les répondants institutionnels du FODAR, qui deviendront ainsi partie prenante de la révision, de l'amélioration et de la simplification des processus liés à la gestion du fonds;
- les responsables de services des bibliothèques, qui seront invités à partager les nouvelles connaissances et pratiques relatives à l'exploitation des fonctionnalités des nouveaux systèmes, de façon à en optimiser l'utilisation et à trouver des solutions rapides aux problèmes rencontrés;
- les responsables de la formation documentaire associés au groupe de travail du Programme de développement des compétences informationnelles (PDCI), qui planifient déjà la création d'une nouvelle ressource;
- la communauté des évaluateurs de programmes dont un sous-groupe se penche actuellement sur des programmes conjoints;
- la communauté de pratique sur le développement des programmes afin d'optimiser le processus de création des programmes et faciliter leur implantation;
- la communauté ValoRIST, dont les activités et le mode de fonctionnement feront l'objet d'une planification stratégique encadrant son développement sur un horizon de trois à cinq ans;
- les utilisateurs du système d'inventaire du financement de la recherche, qui doivent se pencher sur la standardisation des pratiques et l'assurance qualité.

- *Exercice d'un leadership d'expertise*

L'Université du Québec offre également aux établissements de son réseau des services et des outils à valeur ajoutée. Il est à prévoir que l'expertise du personnel de l'Université du Québec sera particulièrement sollicitée pour :

- Identifier, développer et analyser des indicateurs opérationnels relatifs aux finances, aux immobilisations, aux ressources humaines, aux étudiants et à la recherche permettant la comparabilité afin de faciliter la reddition de comptes et d'appuyer la planification stratégique des établissements du réseau;
- Poursuivre le développement du Système d'information décisionnel (SID) qui offrira un accès simplifié à ces indicateurs de gestion tout en facilitant l'exploitation des données sur les études et la recherche à des fins de gestion;
- Accompagner, selon une formule à géométrie variable, l'implantation de nouveaux programmes d'études;
- Compléter le processus de révision et d'harmonisation des règlements des études et préparer un guide d'interprétation et d'application à ce sujet;
- Accroître l'accessibilité, l'interaction et l'intégration des savoirs et des savoir-faire qui sous-tendent les pratiques exemplaires en innovation sociale grâce à l'action du RQIS.

Enjeux prioritaires pour les prochaines années

Au-delà des initiatives d'intervention en cours de réalisation par l'Université du Québec et ses établissements, différents enjeux requerront une attention particulière dans les années à venir. En matière académique, ils touchent spécialement les éléments suivants :

Reconnaissance des acquis :

Consciente du contexte de la transformation rapide et constante de l'organisation du travail tout comme de la diversité et des besoins de sa clientèle, l'Université du Québec souhaite poursuivre les actions déjà entreprises afin de favoriser la reconnaissance des acquis. Ces actions comprennent l'élaboration d'un cadre technique pour la reconnaissance des acquis et d'une Charte pour l'apprentissage tout au long de la vie.

Programmes conjoints :

De par leur nature distincte, les programmes conjoints – une réalité bien présente à l'Université du Québec – nécessitent une attention toute particulière. En effet, l'Université du Québec doit s'assurer que la maîtrise d'œuvre (orientation, développement, gestion, évaluation, évolution, etc.) et le financement demeurent orientés de façon à apporter une valeur ajoutée pour l'étudiant.

Systèmes de gestion et d'information :

Avec le soutien de son Centre des services communs, l'Université du Québec appuie la mise en place de systèmes de gestion et d'information partagés avec les établissements de son réseau. Cette approche évite le dédoublement des efforts et facilite l'échange

des expertises et des meilleures pratiques. De tels systèmes sont déjà en place (Système d'information décisionnelle, Système d'inventaire du financement de la recherche, Esp@ce recherche et création, etc.) tandis que d'autres sont en implantation (gestion administrative) ou projetés (gestion des études).

Indicateurs de gestion :

Dans l'optique de faciliter l'évaluation de l'efficacité et l'efficience, l'Université du Québec et ses établissements visent le développement d'indicateurs de gestion. Afin d'assurer un maximum de comparabilité, les indicateurs devront par ailleurs répondre à des exigences de cohérence et d'intégrité élevées.

Appui à la réussite :

La réussite de l'étudiant, qui se concrétise autant par l'accès à l'université et au diplôme qu'au projet de vie et à la carrière, est au cœur des préoccupations de l'Université du Québec. De concert avec les acteurs et les ressources en place au sein des établissements de son réseau, l'Université du Québec entend poursuivre l'identification des facteurs clés favorisant la réussite tout en développant la collaboration et le partage des pratiques et des expertises.

L'Université du Québec doit également faire face à d'importants enjeux de nature administrative. En effet, en décembre 2007, l'Université du Québec a été intégrée au périmètre comptable du gouvernement du Québec et ses états financiers consolidés 2006-2007 ont été fondus avec ceux du gouvernement. Cette réforme comptable faisait suite au rapport spécial du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale concernant la vérification des états financiers consolidés du gouvernement du Québec pour l'année terminée le 31 mars 2007. La production de budgets quinquennaux et de rapports trimestriels ou même mensuels qui découlent de son insertion dans le périmètre comptable gouvernemental sont des nouveautés avec lesquelles l'Université du Québec devra composer au cours des prochaines années. Des modifications majeures aux règles de présentation des informations financières de l'Université du Québec sont également requises afin de les rendre conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR).

Afin de s'assurer d'une comparabilité des résultats financiers, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a exigé que l'ensemble des universités applique les PCGR ainsi qu'une nouvelle politique de capitalisation des immobilisations et ce, à compter de l'année financière 2008-2009. Cette exigence a finalement été reportée à 2009-2010.

De plus, les processus administratifs et le calendrier d'opération de l'Université du Québec et de l'ensemble des établissements de son réseau doivent être modifiés pour l'année courante afin de tenir compte d'un changement de date de l'année financière requis en vue d'un meilleur arrimage avec l'année financière gouvernementale. Un redressement rétrospectif des données financières sera également nécessaire aux fins de comparabilité.

À l'ensemble de ces exigences, s'ajoutent celles reliées à la reddition de comptes découlant des principes de saine gouvernance ainsi qu'à certaines lois, notamment en matière d'équité salariale.

L'Université du Québec doit donc procéder rapidement à l'actualisation de ses systèmes d'information de gestion afin de répondre adéquatement aux impératifs liés à son intégration au

périmètre comptable et à l'implantation des PCGR. Supporté par un modèle de collaboration unique, un projet, permettant aux établissements du réseau de l'Université du Québec de réaliser des économies d'échelle importantes, de mettre en commun leurs expériences et de développer une expertise québécoise en matière de système d'information de gestion universitaire, a été développé. En mars dernier, l'Université du Québec a sollicité du MELS une aide financière de 18,7 millions de dollars afin d'atteindre ces objectifs en répondant aux besoins en développement informatique découlant des nouvelles exigences qui lui sont imposées.

Plus que jamais, les ressources limitées de l'Université du Québec sont mises à contribution afin de relever les défis que pose le contexte actuel et afin de fournir un support accru aux établissements de son réseau.

SOMMAIRE

Créé par le gouvernement du Québec en 1968, le réseau de l'Université du Québec comprend neuf établissements universitaires:

- l'Université du Québec à Montréal et sa composante TÉLUQ
- l'Université du Québec à Trois-Rivières
- l'Université du Québec à Chicoutimi
- l'Université du Québec à Rimouski
- l'Université du Québec en Outaouais
- l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- l'Institut national de la recherche scientifique
- l'École nationale d'administration publique
- l'École de technologie supérieure

Conformément à la mission d'accessibilité qui leur a été confiée par le législateur, ils proposent de la formation universitaire dans près de 60 villes et municipalités du Québec. Ils sont également présents sur la scène internationale par le biais de leurs activités d'enseignement et de recherche. Leurs professeurs ont établi des partenariats sur tous les continents. Ces partenariats leur permettent de demeurer à l'avant-garde des développements scientifiques. Ils permettent également d'offrir aux étudiants québécois, canadiens et étrangers des programmes, des cours et des cheminements qui répondent aux besoins du monde d'aujourd'hui. Ensemble, les chercheurs des établissements du réseau forment une masse critique d'expertise en recherche autour de thématiques d'importance stratégique pour le Québec telles que la santé, l'eau, la forêt, l'énergie et le développement territorial. Collectivement, ils ont bénéficié de revenus de recherche totalisant 201 822 000 \$ en 2008-2009, ce qui les place :

- au **huitième rang au Canada** pour les subventions de recherche du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) avec 29,3 M\$ (2008-2009);
- au **deuxième rang au Canada et premier au Québec** pour les subventions de recherche du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) avec 11,5 M\$ (2008-2009);
- au **premier rang des universités canadiennes sans faculté de médecine** (16^e rang total) pour le financement total provenant des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), avec 8 M\$ (2008-2009), soit une augmentation de 16 % par rapport à l'année précédente.

Ensemble, les neuf établissements du réseau de l'Université du Québec représentent une force vive. Au 21 avril 2010, ils avaient décerné 501 857 diplômes. À l'automne 2008, 86 655 étudiants y étaient inscrits, dont 18 043 nouveaux inscrits au premier cycle et plus de 4500 étudiants étrangers de 102 pays. Quelque 6265 employés réguliers, dont 2451 enseignants, leur permettent d'offrir plus de 750 programmes d'études aux trois cycles. De la centaine de programmes offerts en partenariat selon des modalités diverses par les universités

québécoises, 75 % impliquent les établissements du réseau de l'Université du Québec et 50 % leur sont exclusifs.

Au cours des quatre dernières décennies, les établissements du réseau ont ainsi clairement démontré leur engagement envers leur triple mission d'accessibilité à l'enseignement supérieur, de développement scientifique du Québec et de développement de ses régions.

Mai 2010

Université du Québec - Indicateurs de suivi des affaires universitaires - Page 4 de 5

(fichier : UQ-Annexe_1.xls)

Nom de l'établissement :		Date :						
		Page 1 de 5						
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions						III. Remarques
INDICATEURS		Année						
	Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	
Clientèle étudiante								
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP						
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n						
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n						
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n						
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n						
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%						
7	Effectif étudiant étranger	n						
8	Effectif étudiant étranger	%						
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n						
10	Stagiaires postdoctoraux	n						
11	Résidents en médecine	n						
Professeurs								
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n						
13	Nombre de professeurs (total)	n						
	a) Nombre de professeurs réguliers	n						
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n						
14	Nombre de chargés de cours	n						
15	Nombre moyen de cours par professeur	n						
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n						
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n						
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n						
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP						
20	Cours donnés par les professeurs	%						
21	Cours donnés par les chargés de cours	%						
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%						

Nom de l'établissement :						Date :	
						Page 2 de 5	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions				III. Remarques	
INDICATEURS		Année					
	Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Recherche							
23	Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$					
24	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$					
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$					
26	Contrats de recherche	M\$					
27	Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$					
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur	\$					
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$					
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$					
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$					
28-a	Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n					
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n					
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n					
28-d	Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n					
29	Part de la recherche contractuelle						
29-1	- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%					
29-2	- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%					
30	Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%					

[illegible]

Nom de l'établissement : Université du Québec (siège social)								Date :
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions						Page 4 de 5
DONNÉES FINANCIÈRES								III. Remarques
		Année						
Fonds de fonctionnement		Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
A. Revenus								Prévisions
43	Subvention du MELS	k\$	19 964 905 \$	20 501 830 \$	21 895 980 \$	22 093 233 \$	26 287 687 \$	25 595 700 \$
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$						
	a) Droits de scolarité	k\$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	d) Cotisations des étudiants	k\$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
45	Autres revenus	k\$						
	a) Revenus du Fonds de dotation et revenus provenant d'une fondation universitaire	k\$						
			0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	b) Ventes externes	k\$	121 382 \$	305 645 \$	209 988 \$	169 908 \$	450 676 \$	267 174 \$
	c) Autres revenus	k\$	4 464 905 \$	6 430 196 \$	6 778 509 \$	8 556 520 \$	9 114 939 \$	9 537 619 \$
46	Total des revenus	k\$	24 551 192 \$	27 237 670 \$	28 884 477 \$	30 819 661 \$	35 853 084 \$	35 400 493 \$
B. Dépenses								
47	Salaires	k\$	(8 353 909 \$)	(8 763 234 \$)	(9 148 112 \$)	(8 869 644 \$)	(8 977 871 \$)	(9 699 700 \$)
48	Avantages sociaux	k\$	(1 425 044 \$)	(1 569 494 \$)	(1 609 522 \$)	(1 675 490 \$)	(1 710 822 \$)	(1 610 300 \$)
49	Autres dépenses	k\$	(14 198 319 \$)	(16 245 040 \$)	(17 786 474 \$)	(20 597 847 \$)	(24 074 183 \$)	(23 672 558 \$)
50	Total des dépenses	k\$	(23 977 273 \$)	(26 577 768 \$)	(28 544 108 \$)	(31 142 981 \$)	(34 762 876 \$)	(34 982 558 \$)
51	Résultat de l'exercice	k\$	573 919 \$	659 902 \$	340 369 \$	(323 320 \$)	1 090 208 \$	417 935 \$
Fonds avec restrictions								
A. Revenus								
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	320 000 \$	290 000 \$	630 000 \$	340 000 \$	320 000 \$	282 000 \$
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	0 \$	168 125 \$	680 924 \$	687 711 \$	676 897 \$	73 000 \$
54	Autres revenus	k\$	130 869 \$	28 297 \$	108 418 \$	61 929 \$	77 474 \$	38 627 \$
55	Total des revenus	k\$	450 869 \$	486 422 \$	1 419 342 \$	1 089 640 \$	1 074 371 \$	393 626 \$
B. Dépenses								
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	(92 381 \$)	(253 598 \$)	(428 416 \$)	(418 870 \$)	(358 485 \$)	(281 102 \$)
57	Autres dépenses	k\$	(228 474 \$)	(289 262 \$)	(786 373 \$)	(746 630 \$)	(785 521 \$)	(398 989 \$)
58	Total des dépenses	k\$	(320 855 \$)	(542 860 \$)	(1 214 789 \$)	(1 165 500 \$)	(1 144 006 \$)	(680 092 \$)
59	Résultat de l'exercice	k\$	130 014 \$	(56 438 \$)	204 553 \$	(75 860 \$)	(69 635 \$)	(286 465 \$)

Nom de l'établissement :							Date :	
							Page 5 de 5	
I. Éléments d'information			II. Observations et prévisions				III. Remarques	
INDICATEURS			Année financière					
		Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
	Autres objets							
60	À déterminer							
61	À déterminer							
62	À déterminer							
63	À déterminer							
64	À déterminer							
65	À déterminer							
66	À déterminer							
67	À déterminer							
68	À déterminer							
69	À déterminer							

[illegible]

Annexe 2

Université du Québec - Les états financiers au 31 mai 2009

(fichier: UQ-Annexe_2.pdf)

Université du Québec

États financiers au 31 mai 2009

Rapport des vérificateurs	2 - 3
États financiers	
Bilans	4
Résultats	5
Évolution des soldes de fonds	6
Fonds des immobilisations –	
Évolution de la situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 21
Renseignements supplémentaires	22



**Raymond Chabot
Grant Thornton**

Rapport des vérificateurs

Raymond Chabot Grant Thornton

S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7

Téléphone : 418 647-3151
Télécopieur : 418 647-5939
www.rcgt.com

Aux membres de l'Assemblée des gouverneurs
Université du Québec

Nous avons vérifié les bilans des fonds de fonctionnement, avec restriction et des immobilisations de l'Université du Québec au 31 mai 2009 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de fonctionnement, avec restriction et des immobilisations et de l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux besoins exclusifs des administrateurs de l'Université du Québec, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et des institutions financières. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

L'Université du Québec a comptabilisé une subvention à recevoir de 27 525 200 \$ pour l'Université du Québec à Montréal. Cette subvention est conditionnelle à l'atteinte de l'équilibre financier ou à l'adoption de mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre financier. Celle-ci a été comptabilisée sans obtenir de confirmation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ce qui est contraire aux principes généralement reconnus par les universités du Québec. Si cette subvention à recevoir n'avait pas été comptabilisée, les subventions à recevoir du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et les subventions à payer aux constituantes auraient diminué de 27 525 200 \$ au 31 mai 2009.

À notre avis, à l'exception de la comptabilisation par l'Université du Québec de subventions non confirmées pour lesquelles l'Université du Québec à Montréal n'a pas rempli les conditions nécessaires à l'octroi par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport tel que décrit au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mai 2009, ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 4.

Les états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs de l'Université du Québec, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que par les institutions financières. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R. L.¹

Québec, le 17 juillet 2009

(à l'exception de la note 17 datée du 7 avril 2010)

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 13790

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF							
Actif à court terme							
Encaissé	7 504 877	4 971 542	-	-	5 819 397	8 517 204	13 324 274
Comptes à recevoir	907 198	570 444	3 443	34 896	3 844 788	2 650 297	4 755 429
Subventions à recevoir – MELS	116 063 297	143 525 608	-	-	14 837 052	15 093 934	130 900 349
Avances interfonds	540 667	86 949	705 168	724 115	-	-	-
Frais payés d'avance	30 356	29 304	-	-	-	-	30 356
Encaissements exigibles à court terme des effets à recevoir	-	-	-	-	8 252	267 612	8 252
	125 046 395	149 183 847	708 611	759 011	24 509 489	26 529 047	149 018 660
Immobilisations corporelles (note 5)	-	-	-	-	99 550 400	81 003 595	99 550 400
Immobilisations incorporelles (note 6)	-	-	-	-	279 903	155 934	279 903
Autre actif (note 7)	-	-	-	-	578 948	631 579	578 948
Effets à recevoir (note 8)	7 779 657	11 538 270	-	-	10 313 640	12 813 094	18 093 297
Contributions aux constituantes – immobilisations, sans intérêt, sans modalités d'encaissement	-	-	-	-	1 152 360 652	1 076 298 456	1 152 360 652
	132 826 052	160 722 117	708 611	759 011	1 287 593 032	1 197 431 705	1 419 881 860
PASSIF							
Passif à court terme							
Emprunts bancaires (note 10)	18 536 258	18 224 427	-	-	49 900 000	87 000 000	68 436 258
Comptes à payer et charges à payer	3 952 788	3 447 785	47 146	27 911	21 491 543	20 411 420	25 491 477
Comptes à payer aux constituantes	-	-	-	-	10 265 067	8 883 942	10 265 067
Subventions à payer aux constituantes	115 294 735	141 339 230	-	-	-	-	115 294 735
Avances interfonds	-	-	-	-	1 245 835	811 064	-
Versements sur la dette à long terme	-	-	-	-	217 625 466	213 193 169	217 625 466
	137 783 781	163 011 442	47 146	27 911	300 527 911	330 299 595	437 113 003
Effets à payer aux constituantes	7 779 657	11 538 270	-	-	-	-	7 779 657
Dette à long terme (note 11)	-	-	-	-	854 206 624	732 666 431	854 206 624
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 12)	-	-	-	-	8 587 381	3 064 298	8 587 381
	145 563 438	174 549 712	47 146	27 911	1 163 321 916	1 066 030 324	1 307 686 665
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)							
Non affectés	(17 173 309)	(17 540 863)	-	-	-	-	(17 173 309)
Affectations d'origine interne	4 435 923	3 713 268	-	-	-	-	4 435 923
Affectations d'origine externe	-	-	661 465	731 100	-	-	661 465
Investis en immobilisations	-	-	-	-	124 271 116	131 401 381	124 271 116
	(12 737 386)	(13 827 595)	661 465	731 100	124 271 116	131 401 381	112 195 195
	132 826 052	160 722 117	708 611	759 011	1 287 593 032	1 197 431 705	1 419 881 860

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'Assemblée des gouverneurs,

Président

Vice-président à l'administration

Université du Québec

Résultats

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations				
	2009	2008	2009	2008	2009	2008			
	Siège social	Centre des services communs	Programmes réseau	Total	Total				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits									
Subventions									
MELS									
Subventions	10 323 339	6 422 600	9 541 530	26 287 469	22 093 233	140 000	140 000	48 211 920	35 574 844
Contributions au fonds d'amortissement	-	-	-	-	-	-	-	6 179 000	7 268 000
Subvention – intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	-	-	-	42 332 801	44 156 988
Autres	-	-	-	-	-	180 000	200 000	-	-
Autres	-	-	-	-	-	676 897	687 711	-	-
Placements	-	7 976	83 326	91 302	327 461	-	-	-	-
Autres revenus	2 112 803	624 403	6 766 814	9 504 020	8 398 967	77 474	61 929	5 870 261	4 296 005
Contributions interfonds	-	-	-	-	-	-	-	364 066	164 921
	12 436 142	7 054 979	16 391 670	35 882 791	30 819 661	1 074 371	1 089 640	102 958 048	91 460 758
Charges									
Enseignement et recherche	2 450 235	-	1 958 502	4 408 737	4 845 181	843 328	846 840	-	-
Bibliothèque	635 302	-	-	635 302	544 419	165 476	45 290	-	-
Informatique et télécommunications	-	7 112 292	-	7 112 292	5 060 564	-	-	-	-
Administration	7 775 221	-	5 736 098	13 511 319	12 954 327	135 202	273 371	-	-
Terrains et bâtiments	671 097	-	7 974 415	8 645 512	7 536 783	-	-	-	-
Redressement des bases	-	-	479 420	479 420	201 705	-	-	-	-
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	-	-	-	43 240 831	45 247 510
Intérêts sur le financement temporaire	-	-	-	-	-	-	-	1 981 526	3 671 905
Radiation d'immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	2 924 239	2 266 041
Amortissement de l'autre actif	-	-	-	-	-	-	-	52 631	52 631
Amortissement des immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	2 666 024	1 608 969
Amortissement des contributions aux constituantes	-	-	-	-	-	-	-	52 260 099	38 873 429
Autres	-	-	-	-	-	-	-	1 439 880	1 847 340
	11 531 855	7 112 292	16 148 435	34 792 582	31 142 979	1 144 006	1 165 501	104 565 230	93 567 825
	904 287	(57 313)	243 235	1 090 209	(323 318)	(69 635)	(75 861)	(1 607 182)	(2 107 067)
Autres produits (charges)									
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 12)	-	-	-	-	-	-	-	(5 523 083)	(2 350 774)
Rachat de capital/emprunt réseau pour le redressement des bases	(600 000)	-	600 000	-	-	-	-	-	-
	(600 000)	-	600 000	-	-	-	-	(5 523 083)	(2 350 774)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges									
	304 287	(57 313)	843 235	1 090 209	(323 318)	(69 635)	(75 861)	(7 130 265)	(4 457 841)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec
Évolution des soldes de fonds
 de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	Fonds de fonctionnement					Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
				2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	Siège social	Centre des services communs	Programmes réseau	Total	Total						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début, tel qu'établi.	(66 610)	719 666	(14 480 651)	(13 827 595)	(13 504 277)	731 100	806 961	133 707 162	137 414 271	120 610 667	124 716 955
Modifications comptables (note 2)	-	-	-	-	-	-	-	(2 305 781)	(1 555 049)	(2 305 781)	(1 555 049)
	(66 610)	719 666	(14 480 651)	(13 827 595)	(13 504 277)	731 100	806 961	131 401 381	135 859 222	118 304 886	123 161 906
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	304 287	(57 313)	843 235	1 090 209	(323 318)	(69 635)	(75 861)	(7 130 265)	(4 457 841)	(6 109 691)	(4 857 020)
Solde à la fin	237 677	662 353	(13 637 416)	(12 737 386)	(13 827 595)	661 465	731 100	124 271 116	131 401 381	112 195 195	118 304 886

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec
Fonds des immobilisations
Évolution de la situation financière
 au 31 mai 2009

	2009	2008
	\$	\$
Provenance des fonds		
MELS		
Subventions	2 130 821	3 969 414
Service de la dette	93 857 680	83 030 417
Produit net des émissions de billets et de débetures	339 094 000	90 000 000
Encaissement d'un effet à recevoir	2 770 689	251 861
Contributions du fonds de fonctionnement	2 166 572	1 132 830
Autres contributions	4 067 754	3 328 096
	<u>444 087 516</u>	<u>181 712 618</u>
Utilisation des fonds		
Contributions aux unités constituantes	128 536 294	61 235 935
Autres contributions	11 875	35 267
Acquisitions d'immobilisations et autre actif	24 261 036	25 866 455
Service de la dette		
Capital	213 307 090	57 330 855
Intérêts	42 320 032	44 964 008
Intérêts sur les emprunts bancaires	1 981 526	3 671 905
Autres dépenses	1 225 881	1 523 705
	<u>411 643 734</u>	<u>194 628 130</u>
Augmentation (diminution) des fonds	32 443 782	(12 915 512)
Solde non pourvu au début	(90 844 991)	(77 929 479)
Solde non pourvu à la fin	<u>(58 401 209)</u>	<u>(90 844 991)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

1 - STATUTS ET ÉTATS FINANCIERS

L'Université du Québec a été constituée en vertu de la Loi de l'Université du Québec. Les états financiers de l'Université ne comprennent pas certaines transactions pour le réseau et les engagements correspondants, lesquels apparaissent aux états financiers consolidés et synoptiques.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Au cours des exercices antérieurs, l'Université n'avait pas comptabilisé la totalité des recharges aux autres constituantes relativement aux logiciels en cours de développement ni certains apports reçus sous forme d'immobilisations. Ces modifications ont été effectuées rétrospectivement et les états financiers antérieurs ont été retraités. Cette modification a entraîné une augmentation (diminution) des postes suivants du fonds des immobilisations pour l'exercice 2008 :

	\$
Comptes à recevoir	1 583 414
Immobilisations corporelles	437 000
Immobilisations incorporelles	(3 230 992)
Excédent des produits par rapport aux charges	(918 228)
Solde de fonds au début	(292 350)
Solde de fonds à la fin	(1 210 578)

Normes récentes adoptées

Informations à fournir concernant le capital

Le 1er juin 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, l'Université a appliqué les recommandations du chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007, établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de l'Université et la façon dont il est géré. La nouvelle norme comptable couvre seulement les informations à fournir et n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de l'Université.

Immobilisations

En juillet 2008, le Contrôleur des finances, en collaboration avec le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), a publié la *Politique de capitalisation des immobilisations pour les établissements du réseau de l'éducation et de la santé et des services sociaux*. Cette politique a été appliquée de façon anticipée au 1er juin 2008 et établit de nouvelles directives à l'égard de la capitalisation, de l'amortissement et de la gestion des immobilisations. Les conventions comptables modifiées ont trait aux méthodes, aux taux et aux périodes d'amortissement. L'Université a modifié rétroactivement ses conventions comptables avec retraitement des états financiers présentés aux fins de comparaison. Cette modification a entraîné une augmentation (diminution) des postes suivants du fonds des immobilisations pour l'exercice 2008 :

	\$
Immobilisations corporelles	(1 095 204)
Excédent des produits par rapport aux charges	167 495
Solde de fonds au début	(1 262 699)
Solde de fonds à la fin	(1 095 204)

Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

Normes comptables futures

Organismes sans but lucratif

En septembre 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a modifié la préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif et plusieurs chapitres de la série 4400, et a apporté des modifications corrélatives à d'autres chapitres du *Manuel de l'ICCA*. Les principaux changements apportés touchent notamment les éléments suivants :

- Inclusion des organismes sans but lucratif dans le champ d'application des chapitres 1540, « États des flux de trésorerie », et 1751, « États financiers intermédiaires »;
- Élimination de l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets;
- Modification afin de préciser que les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans les opérations en cause;
- Ajout de directives supplémentaires concernant l'utilisation appropriée de l'exclusion du champ d'application du chapitre 4430, « Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif », pour les petites entités.

De plus, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 4470, « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif – informations à fournir », qui établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 et l'Université les mettra en application à compter du 1er juin 2009. La direction de l'Université n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de ces modifications sur les états financiers.

Conversion aux principes comptables généralement reconnus du Canada

Au cours de l'exercice, le MELS a prescrit aux universités de préparer leurs états financiers de l'exercice se terminant le 31 mai 2010 conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada plutôt que de les dresser conformément aux directives décrites au *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel*, publié par le MELS. Cette nouvelle exigence, initialement prévue pour l'exercice 2008-2009, entrera en vigueur pour l'exercice 2009-2010 à la suite d'une décision du MELS et l'Université la mettra en application à compter du 1er juin 2009.

La direction de l'Université n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de ces nouvelles normes sur les états financiers.

Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

3 - PRINCIPALES DIFFÉRENCES AVEC LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les universités du Québec.

Ces principes sont régis par le *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel* pour les universités québécoises publié par le MELS.

En l'absence de directives du MELS, l'Université se conforme aux normes comptables recommandées par l'ICCA et plus particulièrement celles relatives à la comptabilité des organismes sans but lucratif.

Les différences entre les recommandations du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel* pour les universités du Québec et les principes comptables généralement reconnus du Canada sont les suivantes :

- i. La comptabilité d'exercice n'est pas appliquée pour la comptabilisation des vacances à payer et pour les avantages sociaux futurs;
- ii. Les acquisitions d'immobilisations à même les revenus du fonds de fonctionnement et avec restrictions sont comptabilisées à titre de charges dans ces fonds et à titre de produits dans le fonds des immobilisations;
- iii. Les contributions au financement ou les versements sur la dette à long terme non financés par le MELS sont comptabilisés à titre de charges dans le fonds de fonctionnement et à titre de produits dans le fonds des immobilisations.

4 - CONVENTIONS COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Estimations comptables

Pour dresser ces états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

L'Université a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'ICCA* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des actifs et des passifs financiers qui découlent de certaines opérations entre apparentés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux placements détenus jusqu'à leur échéance augmentent la valeur comptable des actifs financiers afférents. Les achats ou les cessions d'actifs financiers avec délai normalisé de livraison sont comptabilisés à la date de transaction.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

- L'encaisse et les instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats;
- Les comptes à recevoir, les effets à recevoir, les subventions à recevoir et les contributions aux constituantes-immobilisations sont classés comme prêts et créances. Ils sont évalués au coût après amortissement, lequel correspond généralement au montant comptabilisé initialement moins toutes créances douteuses;
- Le découvert bancaire, les emprunts bancaires, les comptes à payer et les charges à payer, les comptes à payer aux constituantes, les subventions à payer, les effets à payer aux constituantes sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux effectif;
- Les dettes à long terme sont classées comme autres passifs financiers. Elles sont évaluées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les frais de financement sont comptabilisés à l'état des produits et des charges lors de l'émission de la dette;
- Les autres éléments non énumérés ci-dessus inclus dans les bilans de l'Université ne sont pas des instruments financiers.

Classification des fonds

Les fonds sont divisés en trois catégories :

- Le fonds de fonctionnement sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes;
- Le fonds avec restriction regroupe les ressources utilisées pour défrayer le coût de certaines opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur;
- Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des transactions

Les transactions sont enregistrées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, dont certains sont précisés ou modifiés comme suit :

- Les produits de subventions pour le fonds de fonctionnement sont enregistrés aux livres selon les règles de financement du MELS et les ajustements sont portés à l'état des résultats de l'exercice dans l'année financière où ils sont définitivement établis;
- Les placements de portefeuille et de participation sont inscrits dans les fonds respectifs au moindre du coût ou de leur valeur nette de réalisation. Les produits de placements ne faisant l'objet d'aucune restriction de l'extérieur et provenant de tous les fonds sont inscrits aux livres au fonds de fonctionnement sans restriction;
- Les engagements pour commandes non complétées d'achat de biens et de services ne sont pas inscrits aux livres mais plutôt en note aux états financiers;
- Aucuns frais ne sont reportés pour les assurances, les taxes, les timbres, les fournitures de bureau et les autres charges répétitives de même nature, à l'exception des salaires en application du régime de traitements différés et des débours importants, s'il en est, applicables à l'année subséquente ou à des projets préalablement autorisés par les conseils d'administration ou par l'Assemblée des gouverneurs, lesquels doivent être amortis sur une période maximale de trois ans;
- Aucune provision n'est inscrite aux livres pour le personnel régulier et contractuel au titre des vacances, des congés de maladie accumulés et des heures supplémentaires à être compensées par des congés et une partie des coûts relatifs à l'application du protocole des cadres supérieurs, lesquels sont défrayés à même les charges courantes;
- Le service de la dette à long terme du fonds des immobilisations ainsi que les subventions qui y pourvoient sont inscrits à ce fonds;
- Les coûts des régimes de retraite sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité de caisse;
- L'Université du Québec utilise les swaps de taux d'intérêt pour gérer les coûts de financement et la volatilité des taux. L'Université du Québec n'utilise pas la comptabilité de couverture; par conséquent, les swaps de taux d'intérêt sont constatés au bilan à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées aux résultats de l'exercice.

Immobilisations

Les réclamations en remboursement d'immobilisations des constituantes, effectuées dans le cadre des budgets autorisés, sont remboursées par l'Université qui agit à titre de fiduciaire et pourvoit à leur financement. Les intérêts sur le financement temporaire des projets de construction en cours sont ajoutés au coût. Les acquisitions d'immobilisations, incluant celles effectuées à même les produits et charges de l'année, sont également comptabilisées au fonds des immobilisations.

Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Dans le cas des immobilisations reçues comme don, la juste valeur marchande au moment du don constitue le coût de ces immobilisations.

De plus, les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire aux périodes qui suivent :

	Taux et périodes
Immeuble Henri-Julien, immeuble St-Roch II, résidence Fleurie et immeuble et stationnement Odéon	50 ans
Résidences étudiantes à Trois-Rivières (a)	Jusqu'en 2023
Résidences étudiantes à Chicoutimi (a)	Jusqu'en 2028
Résidences étudiantes à Sainte-Hélène (a)	Jusqu'en 2034
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Matériel et équipements	
Équipement informatique	3 ans
Équipement de communication multimédia	5 ans
Mobiliier et équipement de bureau	5 ans

(a) Les résidences de Trois-Rivières, de Chicoutimi et de Sainte-Hélène sont détenus en vertu de baux emphytéotiques qui se terminent en 2023, 2028 et 2034 respectivement. À l'échéance de ces baux, les immeubles seront remis aux propriétaires.

Le poste contribution aux constituantes-immobilisations est diminué du montant des subventions du MELS pour les remboursements de capital et pour les versements au fonds d'amortissement.

L'Université comptabilise ses réclamations en remboursement d'immobilisations et d'intérêts au moment où elles sont confirmées ou dégagées par le MELS dans le cadre des plans quinquennaux approuvés par le gouvernement, pour être par la suite payées par le fiduciaire à même le produit des émissions de billets et de débentures.

L'Université du Québec perçoit des produits pour le compte de ses unités constituantes. Également, pour les fins d'une plus grande efficacité administrative, elle procède à l'achat et au paiement de biens et services pour l'ensemble du réseau. Pour en arriver à une présentation plus fidèle des résultats d'exploitation, ces transactions ne sont pas présentées comme produits et charges dans les états financiers de l'Université du Québec.

Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	1 626 808		1 626 808
Bâtiments			
Immeuble Henri-Julien	64 812 486	4 477 402	60 335 084
Immeuble St-Roch II	5 927 282	996 178	4 931 104
Résidences à Trois-Rivières	6 866 801	3 419 803	3 446 998
Résidences à Chicoutimi	3 598 624	1 142 675	2 455 949
Résidences Sainte-Hélène	3 540 996	421 806	3 119 190
Résidences Fleurie	7 381 491	221 445	7 160 046
Bâtiment Odéon	504 921	40 397	464 524
Stationnement Odéon	6 439 368	515 150	5 924 218
Améliorations majeures aux bâtiments			
Mécanique du bâtiment	115 321	1 613	113 708
Réaménagement intérieur	28 641	318	28 323
Structure et architecture	50 782	364	50 418
Constructions en cours	5 905 668		5 905 668
Matériel et équipement			
Équipement informatique	719 952	315 079	404 873
Mobilier et équipement de bureau	4 046 297	721 635	3 324 662
Équipements de communication multimédia	559 139	300 312	258 827
	<u>112 124 577</u>	<u>12 574 177</u>	<u>99 550 400</u>
	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	1 626 808		1 626 808
Bâtiments			
Immeuble Henri-Julien	22 752 989	3 452 211	19 300 778
Immeuble St-Roch II	5 927 282	877 633	5 049 649
Résidences à Trois-Rivières	6 866 801	3 164 469	3 702 332
Résidences à Chicoutimi	3 598 324	1 060 874	2 537 450
Résidences Sainte-Hélène	3 540 996	299 485	3 241 511
Résidences Fleurie	7 381 491	73 815	7 307 676
Bâtiment Odéon	504 921	30 298	474 623
Stationnement Odéon	6 439 368	386 362	6 053 006
Constructions en cours	30 644 995		30 644 995
Matériel et équipement			
Équipement informatique	936 072	720 078	215 994
Mobilier et équipement de bureau	726 620	209 448	517 172
Équipements de communication multimédia	537 388	205 787	331 601
	<u>91 484 055</u>	<u>10 480 460</u>	<u>81 003 595</u>

Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Au cours de l'exercice, l'Université du Québec – Siège social a procédé à la radiation d'immobilisations complètement amorties pour un montant de 572 990 \$ (131 801 \$ en 2008).

De plus, un montant de 535 302 \$ (883 305 \$ en 2008) a été capitalisé à titre de frais financiers liés aux projets de constructions en cours.

6 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2009	2008
	\$	\$
Logiciel en développement	<u>279 903</u>	<u>155 934</u>

Le logiciel en développement sera amorti lorsque le développement sera achevé et qu'il sera mis en service.

7 - AUTRE ACTIF

	2009	2008
	\$	\$
Droit d'utilisation du réseau de télécommunication à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) inc., au coût	<u>578 948</u>	<u>631 579</u>

L'Université amortit ce droit d'utilisation selon la méthode d'amortissement linéaire sur une période de 17 ans. Cette convention prend fin en 2020.

8 - EFFETS À RECEVOIR

	2009	2008
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Effets à recevoir du MELS qui représentent une subvention à recevoir pour l'exercice terminé le 31 mai 2004 en plus de la subvention de fonctionnement confirmée par le MELS, sans intérêt, remboursables sur une période de 10 ans par versements annuels à partir de l'exercice terminé le 31 mai 2009	11 538 270	12 820 300
Subvention à recevoir – MELS à court terme	<u>1 282 030</u>	<u>1 282 030</u>
	<u>10 256 240</u>	<u>11 538 270</u>

Université du Québec **Notes complémentaires**

au 31 mai 2009

8 - EFFETS À RECEVOIR (suite)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
Effet à recevoir, 4,48 %, échéant en totalité en décembre 2011, avec renouvellement des acceptations bancaires à tous les trois mois. Les frais d'estampillage de 0,24 % du montant de référence sont encaissables à chaque renouvellement des acceptations bancaires	9 774 750	9 774 750
Effets à recevoir, intérêts mensuels variant entre 0,50 % à 3,74 %, capitalisés jusqu'en octobre 2009 et taux de 5 % à partir de novembre 2009, encaissables sur une période maximale de trente ans par versements annuels comprenant capital et intérêts, à compter de novembre 2009	547 142	535 267
Effet à recevoir encaissé au cours de l'exercice	<u>10 321 892</u>	<u>2 770 689</u>
Encaissements exigibles à court terme	<u>8 252</u>	<u>267 612</u>
	<u>10 313 640</u>	<u>12 813 094</u>

9 - DÉCOUVERT BANCAIRE

L'Université dispose d'un découvert bancaire autorisé de 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel. Le taux préférentiel au 31 mai 2008 est de 2,25 % (4,75 % en 2008).

10 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'Université dispose d'emprunts bancaires d'un montant autorisé de 273 900 000 \$ incluant 18 800 000 \$ pour l'emprunt réseau pour le redressement des bases des années antérieures pour le fonds de fonctionnement et 255 100 000 \$ pour le fonds d'immobilisations. Les montants utilisés portant intérêt au taux moyen pondéré de 0,71 % (3,27 % en 2008) et sont renégociables entre le 1er juin et le 15 octobre 2009.

Université du Québec **Notes complémentaires**

au 31 mai 2009

11 - DETTE À LONG TERME

	<u>2009</u> \$	<u>2008</u> \$
Effets à payer, taux moyen pondéré de 4,51 % (4,67 % en 2008), remboursables par versements annuels à des fonds d'amortissement à différentes dates jusqu'en 2034 (a)	947 573 235	798 967 998
Déventures générales au taux moyen pondéré de 4,88 % (4,04 % en 2008) assorties d'un fonds d'amortissement, échéant de 2011 à 2015 (a) et (d)	44 849 584	78 789 005
Prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux moyen pondéré de 4,27 % (5,16 % en 2008), avec renouvellement des acceptations bancaires à tous les trois mois, échéant jusqu'en février 2039 (b)	36 409 271	22 309 219
Emprunts, garantis par une hypothèque immobilière sur des loyers, portant intérêt au taux variable des acceptations bancaires canadiennes de trois mois (0,433 %; 3,136 % en 2008), remboursables par versements semestriels à compter du 1er juin 2009, échéant en décembre 2023 et en décembre 2033 (c)	43 000 000	43 000 000
Billet à payer remboursé au cours de l'exercice		2 793 378
	<u>1 071 832 090</u>	<u>945 859 600</u>
Versements exigibles à court terme	<u>217 625 466</u>	<u>213 193 169</u>
	<u>854 206 624</u>	<u>732 666 431</u>

(a) Ces emprunts sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général de l'Université du Québec et par le transport de subventions du MELS accordées par décrets, payables à même les crédits à être votés annuellement par l'Assemblée nationale du Québec conformément à la Loi sur les investissements universitaires.

(b) L'Université du Québec a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière, telle que décrite à la note 12, à la conversion d'un emprunt à terme de 5 100 000 \$ à l'origine (4 251 705 \$ au 31 mai 2009) portant intérêt au taux variable CDOR de 3 mois en emprunt à un taux fixe de 5,52 %.

L'Université du Québec a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière, telle que décrite à la note 12, à la conversion d'un emprunt à terme de 9 774 750 \$ à l'origine (9 774 750 \$ au 31 mai 2009) portant intérêt au taux variable CDOR de 3 mois en emprunt à un taux fixe de 4,48 %.

Au cours de l'exercice, l'Université du Québec a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière, telle que décrite à la note 12, à la conversion d'un emprunt à terme de 21 115 000 \$ à l'origine (21 001 080 \$ au 31 mai 2009) portant intérêt au taux variable CDOR de 3 mois en emprunt à un taux fixe de 3,80 %.

Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

11 - DETTE À LONG TERME (suite)

- (c) L'Université du Québec a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière, telle que décrite à la note 12, à la conversion de l'emprunt à terme portant intérêt au taux variable CDOR de 3 mois en emprunt à taux fixe de 5,35 %.
- (d) Les débentures sont présentées nettes des frais de financement de 403 415 \$ (valeur nominale de 45 253 000 \$).

Ces emprunts viennent à échéance comme suit :

	\$
2009-2010	217 625 466
2010-2011	80 707 030
2011-2012	132 404 517
2012-2013	97 998 034
2013-2014	216 399 652
2014-2034	327 100 807

12 - SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT

L'Université a contracté les swaps de taux d'intérêt fixes-variables suivants, afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à long terme à taux variable dans le fonds d'immobilisations.

Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe	Valeur nominale	2009 Juste valeur	2008 Juste valeur	Variation
	%	\$	\$	\$	\$
Décembre 2023 et 2033	5,35	43 000 000	(7 175 818)	(2 635 342)	(4 540 476)
Février 2012	5,52	4 251 705	(435 998)	(244 916)	(191 082)
Décembre 2011	4,24	9 774 750	(760 321)	(184 040)	(576 281)
Février 2014	3,80	21 001 080	(215 244)		(215 244)
		78 027 535	(8 587 381)	(3 064 298)	(5 523 083)

13 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) Les engagements non inscrits aux livres pour commandes non complétées d'achats de biens et de services se répartissent comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Fonds des immobilisations	1 027 280	1 795 104

Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

13 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

- b) Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel régulier non enseignant au titre des vacances, des congés de maladie accumulés et du surtemps à être compensé par des congés représentent au 31 mai 2009 un montant de 985 327 \$ (1 110 357 \$ en 2008).

Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel contractuel non enseignant au titre des vacances, des congés de maladie accumulés et du surtemps à être compensé par des congés représentent au 31 mai 2009 un montant de 84 540 \$ (97 091 \$ en 2008).

Si ces engagements avaient été comptabilisés, l'excédent des produits sur les charges du fonds de fonctionnement de l'exercice terminé le 31 mai 2009 aurait été de 1 227 790 \$ (1 530 766 \$ en 2008).

- c) Immeuble Henri-Julien

L'Université est engagée, d'après un contrat pour la gestion du bâtiment, à verser 506 276 \$ en 2010.

Dans le cadre des travaux à l'immeuble Henri-Julien pour l'aménagement des locaux du Conservatoire de musique et d'art dramatique de Montréal, de la construction de résidences à Trois-Rivières et à Chicoutimi et du projet de construction de résidences à Val-d'Or et à Rouyn, l'Université du Québec s'est engagée, auprès de professionnels et d'entrepreneurs, pour une somme approximative de 7 490 380 \$ en 2009 (6 963 225 \$ en 2008). En date du 31 mai 2009, un montant de 48 050 746 \$ a été comptabilisé au fonds d'immobilisations (30 644 996 \$ en 2008).

- d) Bâtiment – Immeuble St-Roch II

L'Université s'est engagée, d'après un contrat pour la gestion du bâtiment, à verser 2 546 793 \$, échéant en mai 2012. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 848 931 \$ de 2010 à 2012.

- e) Autres contrats

L'Université s'est engagée, d'après un contrat échéant en août 2013, à verser 559 200 \$ pour la gestion du stationnement Odéon. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 139 800 \$ en 2010 à 2013.

De plus, l'Université s'est engagée, d'après des contrats échéant jusqu'en juillet 2012, à verser 110 635 \$ pour des équipements de télécommunication dans les résidences étudiantes. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 39 778 \$ en 2010, à 36 096 \$ en 2011, à 29 931 \$ en 2012 et à 4 830 \$ en 2013.

- f) À la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'équité salariale, une entente devra être conclue entre l'Université du Québec et les différents syndicats représentant ses employés afin de s'assurer du respect des différents paramètres de cette Loi. Au 31 mai 2009, les travaux n'étaient pas terminés et aucune entente n'était intervenue.

Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

14 - RÉGIME DE RETRAITE

Régime de retraite

L'Université du Québec (Siège social) participe à un régime de retraite à prestations déterminées, commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec, dont le nombre de participants au 31 décembre 2008 est de 130 pour l'Université du Québec (Siège social) sur un total de 8 028.

La contribution versée par l'Université du Québec (Siège social) au régime de retraite et présentée aux états financiers au 31 mai 2009 s'élève à 748 768 \$ (720 726 \$ en 2008).

Les chargés de cours participent à un régime de retraite facultatif à cotisations définies, commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec.

Régime sur complémentaire de retraite

La charge de l'exercice pour le programme sur complémentaire de retraite totalise 537 600 \$ (537 600 \$ en 2008). Cette somme correspond aux cotisations versées pour les services courants.

15 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les états financiers de la Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ) dont l'Université détient le contrôle de la Fondation de l'Université du Québec dans laquelle l'Université possède un intérêt économique et exerce une influence notable dans les décisions et qui comporte deux autres membres de l'École nationale d'administration publique et ceux des Presses de l'Université du Québec dont l'Université détient le contrôle, sont annexés aux états financiers.

16 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Effets à recevoir

La juste valeur des effets à recevoir est établie selon la valeur actualisée des flux monétaires futurs aux taux d'intérêt du marché à la date des bilans pour des instruments financiers similaires. La juste valeur se rapproche de la valeur comptable.

Contributions aux constituantes – immobilisations

La juste valeur des contributions aux constituantes n'a pu être déterminée puisqu'il est pratiquement impossible de trouver sur le marché des instruments financiers qui présentent essentiellement les mêmes caractéristiques économiques.

Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

16 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Dette à long terme

La juste valeur de la dette à long terme, estimée à 1 092 601 806 \$ est déterminée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux dont la société pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

Swaps de taux d'intérêt

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt a été déterminée par les institutions financières.

17 - ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT

Le 7 avril 2010, le MELS a publié les calculs définitifs des subventions de fonctionnement aux universités québécoises pour l'exercice 2008-2009. Cette annonce a amené une augmentation des postes suivants, et ce, par rapport à ce qui était comptabilisé au 17 juillet 2009.

	Fonds de fonctionnement \$
ACTIF	
Subvention à recevoir – MELS	<u>12 556 747</u>
PASSIF	
Subvention à payer aux constituants	<u>12 556 747</u>

18 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice en cours.

Université du Québec
Renseignements supplémentaires
 de l'exercice terminé le 31 mai 2009

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS DES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES

	2009				2008
	Trois-Rivières	Chicoutimi	Sainte-Hélène	Fleurie	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits					
Revenus de location	1 282 833	631 841	418 539	468 966	2 802 179
Charges					
Assurances	6 892	3 355	2 318	3 608	16 173
Bourses	2 000	2 000	-	-	4 000
Chauffage et énergie	97 061	48 316	44 514	82 280	272 171
Déplacements et représentations	2 758	2 778	1 813	2 485	9 834
Entretien et réparations	151 386	101 027	74 084	137 839	464 336
Fournitures et messageries	5 249	8 050	771	3 544	17 614
Honoraires professionnels	162 621	82 647	26 515	29 124	300 907
Honoraires de gestion	138 345	93 837	37 273	45 236	314 691
Sécurité	4 739	4 885	-	-	9 624
Télécommunications	2 398	23 599	22 618	17 532	66 147
Redevances	-	-	21 969	-	21 969
Autres frais	1 267	1 400	-	40	2 707
	574 716	371 894	231 875	321 688	1 500 173
Contribution au fonds des immobilisations	372 807	261 204	179 477	262 578	1 076 066
Total des charges	947 523	633 098	411 352	584 266	2 576 239
Excédent (déficit) avant autres produits et autres charges	335 310	(1 257)	7 187	(115 300)	225 940
Autres produits					
Buanderie	10 106	9 350	8 838	5 007	33 301
Intérêts	13 371	2 933	2 530	1 891	20 725
Divers	2 361	2 780	1 445	135 568	142 154
Total des autres produits	25 838	15 063	12 813	142 466	196 180
Excédent avant autres charges	361 148	13 806	20 000	27 166	422 120
Autres charges					
Contribution au fonds des immobilisations/ rachat partiel d'un refinancement d'emprunt	892 000	-	-	-	892 000
Excédent (déficit) d'opération	(530 852)	13 806	20 000	27 166	(469 880)
Soldes de fonds au début affecté	893 759	101 613	38 199	7 459	1 041 030
Soldes de fonds à la fin affecté	362 907	115 419	58 199	34 625	571 150

Annexe 3

Université du Québec – Données sur la rémunération des dirigeants – Année 2008-2009

(fichier: UQ-Annexe_3.pdf)

ÉTAT DE TRAITEMENT

NOM DE L'UNIVERSITÉ : Université du Québec - Siège social

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 978012

ÉTAT DE TRAITEMENT
2008-2009

APPROUVÉ PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

DATE : 2009-09-30

ADMINISTRATEURS :

Sylvie Beauchamp
M. M. M.

ÉTAT DE TRAITEMENT

Nom de l'université : Université du Québec - Siège social
 Numéro de l'université : 978012
 Année financière : 2008-2009

1. PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)						
Nom, prénom	Fonction	Salaire de base annuel	Autres éléments de traitement	Indemnité de départ (1)	Fondations & personnes morales	TC: nb mois	TP: %du temps	
Beauchamp, Sylvie	Présidente	189 904,00 \$	0,00 \$			0,42		
Moreau, Pierre	Président	186 180,00 \$	(2) 49 195,75 \$			8,30		
Coderre, Daniel	Président par intérim	189 904,00 \$	16 729,06 \$			2,80		
Lavoie, Jean	Président par intérim	189 904,00 \$	33,49 \$			0,48		
Coderre, Daniel	Vice-président enseignement et recherche	167 562,00 \$	(2) 35 918,61 \$			8,50		
Lefrançois, Pierre	Vice-président enseignement et recherche par intérim	148 693,00 \$	1 196,74 \$			1,00		
Lavoie, Jean	Vice-président à l'administration	170 913,00 \$	(2) 34 605,13 \$			11,50		
Quimper, Michel	Secrétaire général et dir. de l'administration et des affaires juridiques	170 913,00 \$	(3) 40 031,49 \$			12,00		
TOTAUX:		1 413 973,00 \$	177 710,27 \$	0,00 \$	0,00 \$			

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2008-2009 apparaît en note complémentaire à l'état de traitement.

(2) Inclut le forfaitaire au rendement 2007-2008 et 2008-2009;

(3) Inclut le forfaitaire au rendement 2007-2008 et 2008-2009 ainsi qu'un ajustement au forfaitaire au rendement de 2006-2007 et de 2007-2008.

ÉTAT DE TRAITEMENT

Nom de l'université : Université du Québec - Siège social
 Numéro de l'université : 978012
 Année financière : 2008-2009

2. AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

		Valeur pécuniaire des composantes assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie	Effectif total de la catégorie (**)	Étendue du traitement	Salaire de base annuel	Autres éléments du traitement
Personnel de direction	21,1999	Plus élevé	153 821 \$	10 314 \$
		Moyen	117 683 \$	3 990 \$
		Moins élevé	86 148 \$	385 \$
TOTAUX:	21,1999			

(**) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

ÉTAT DE TRAITEMENT

Nom de l'université : Université du Québec - Siège social
 Numéro de l'université : 978012
 Année financière : 2008-2009

3. VALEUR PÉCUNIAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET FRAIS REMBOURSÉS

Personnel de direction supérieure		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom, prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
Beauchamp, Sylvie	Présidente	0,42	695 \$
Moreau, Pierre	Président	8,30	19 983 \$
Coderre, Daniel	Président par intérim	2,80	8 931 \$
Lavoie, Jean	Président par intérim	0,48	420 \$
Coderre, Daniel	Vice-président enseignement et recherche	8,50	27 113 \$
Lefrançois, Pierre	Vice-président enseignement et recherche par intérim	1,00	1 227 \$
Lavoie, Jean	Vice-président à l'administration	11,50	10 061 \$
Quimper, Michel	Secrétaire général et dir. de l'administration et des affaires juridiques	12,00	25 454 \$
TOTAUX:			93 884 \$
Autres catégories de personnel	Étendue des frais remboursés	Effectif (*)	Valeur pécuniaire
Personnel de direction	Plus élevé		100 876 \$
	Moyen	21,1999	12 040 \$
	Moins élevé		131 \$

(1) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocation; ne s'applique pas autrement.

ÉTAT DE TRAITEMENT

SIÈGE SOCIAL DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DE TRAITEMENT

En vertu de la Loi sur l'Université du Québec, plus particulièrement du règlement général 6 : « Ressources humaines », Annexe 6.A, « Protocole des cadres supérieurs », les conditions de travail sont définies comme suit :

- 3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. À moins d'une décision contraire du Conseil d'administration de l'établissement ou du Comité exécutif de l'Université du Québec en ce qui concerne les cadres supérieurs de l'Université du Québec, il bénéficie des dispositions relatives à la révision de la courbe de rémunération des cadres tel que prévu au programme de rémunération des cadres adopté par l'Assemblée des gouverneurs. Il est régi par les mêmes conditions s'il quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur.
- 3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé. Il bénéficie des frais afférents au perfectionnement reconnus aux professeurs conformément aux politiques et pratiques en vigueur dans son établissement. Le Comité exécutif de l'Université du Québec détermine les conditions relatives aux frais afférents au perfectionnement de ses cadres supérieurs.
- 3.5 Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement.

Valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés 2008-2009

<u>Personnel de direction supérieure (en fonction)</u>	<u>Droits d'indemnité de départ détenus et non exercés</u>
Quimper, Michel	170 913 \$
Lavoie, Jean	170 913 \$
Beauchamp, Sylvie	189 904 \$



**Raymond Chabot
Grant Thornton**

Rapport des vérificateurs

Aux membres du comité exécutif de
l'Université du Québec – siège social

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est.
Québec (Québec) G1R 5P7

Téléphone : 418 647-3151
Télécopieur : 418 647-5939
www.rcgt.com

Nous avons vérifié les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de la direction supérieure et des autres catégories du personnel de la direction inclus dans l'état du traitement de l'Université du Québec – siège social pour l'exercice terminé le 31 mai 2009, lesquels ont été établis conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) dans le mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, ces relevés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des informations financières portant sur la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de la direction supérieure et des autres catégories du personnel de la direction de l'Université du Québec – siège social pour l'exercice terminé le 31 mai 2009 selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Québec, le 28 septembre 2009

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 13790

Annexe 4

Université du Québec – Curriculum vitae de la présidente

(fichier: UQ-Annexe_4.pdf)

CURRICULUM VITAE

SYLVIE BEAUCHAMP

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

mai 2009 à ce jour

Présidente

Préside l'Assemblée des gouverneurs, le Comité exécutif, le Conseil des études et la Commission de planification. Coordonne et anime les travaux de ces instances et ceux des autres organes de l'Université du Québec.

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Directrice de l'administration et des finances

août 2008 à mai 2009

Dirige le service des finances, le service des ressources humaines, le service des ressources matérielles, le service du développement immobilier, dans un institut de recherche qui compte quatre centres : Eau Terre Environnement, Énergie Matériaux et Télécommunications, Institut Armand-Frappier, Urbanisation Culture Société.

UNIVERSITÉ MCGILL

Vice-principale adjointe (Affaires publiques)

janvier 2007 à juillet 2008

Responsable des relations avec le gouvernement du Québec et avec les autres universités.

Enjeux des politiques publiques concernant les universités et l'Université McGill.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

Conseillère auprès du sous-ministre adjoint à l'enseignement supérieur

sept. 2002 à janvier 2007

Chargée plus particulièrement du dossier des universités.

Participation à l'élaboration des règles budgétaires. Préparation et suivi de la commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités. Relations fédérale-provinciales en enseignement supérieur.

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Directrice de l'administration et secrétaire générale

mars 1996 à septembre 2002

Exerce les responsabilités liées à la direction des finances, des ressources humaines, des ressources matérielles, de l'informatique, des services administratifs de l'ENAP-Montréal, du secrétariat général et du personnel d'enseignement et de recherche.

Directrice générale par intérim

mars à juin 2001 ; janvier à mars 2000

Assume les responsabilités de la direction générale, tout en cumulant ses fonctions habituelles.

Directrice des ressources humaines et secrétaire générale

avril 1995 à mars 1996

Exerce les responsabilités liées à la gestion des ressources humaines, des ressources matérielles et physiques, des services administratifs de l'ENAP-Montréal, du Secrétariat général et du personnel d'enseignement et de recherche.

Secrétaire générale**octobre 1991 à avril 1995**

Agit comme secrétaire des instances et voit de façon générale au respect de leurs décisions par les dirigeants, les cadres et les membres du personnel de l'École; elle a la responsabilité des affaires juridiques. Exerce également les fonctions d'adjointe au Directeur général, notamment pour la gestion du personnel d'enseignement et de recherche et la planification stratégique de l'ENAP.

Adjointe au directeur général**avril 1989 à octobre 1991**

Voit à l'application des décisions du Directeur général, notamment en ce qui concerne la gestion du personnel d'enseignement et de recherche et la planification du développement de l'École.

Directrice par intérim du perfectionnement**juin 1988 à avril 1989**

Gère les activités de perfectionnement et de consultation, participe à leur promotion auprès des clients et s'assure de la pertinence, de la qualité et de l'évolution des services offerts par la direction du perfectionnement.

Adjointe au directeur du perfectionnement**octobre 1985 à juin 1988**

Assiste le Directeur du perfectionnement et coordonne l'offre de services des sessions de perfectionnement de même que les activités de développement de nouveaux contenus.

Chercheure**octobre 1984 à octobre 1985**

Centre d'études politiques et administratives du Québec (CEPAQ) : la chercheure exerce des fonctions d'études et de recherches en gestion des organisations publiques et en analyse de politiques et processus gouvernementaux.

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Faculté des sciences sociales, Université de Montréal
Programme de baccalauréat ès sciences (science politique)

1967-1971

Faculté des sciences sociales, Université de Montréal
Programme de maîtrise ès sciences (sociologie)

1971-1973

Diplôme : 25 mars 1975

PUBLICATIONS

BEAUCHAMP, S. *L'orientation linguistique des Québécois francophones dans leurs activités de consommation courante*, Les activités socio-économiques et le français au Québec. Actes du congrès Langue et Société au Québec, Tome I, Éditeur officiel du Québec, 1984.

BEAUCHAMP, S. *Sondage sur la connaissance de certaines dispositions de la Loi 101*, Conseil de la langue française, Notes et documents, # 35, février 1983.

BOUCHARD, P., Beauchamp, S. *Le français et les médias*, Dossiers du Conseil de la langue française, études et recherches # 11, Éditeur officiel du Québec, 1982.

BOUCHARD, P., Beauchamp, S. *Le français langue des commerces et des services publics, le point de vue de la clientèle*, Dossiers du Conseil de la langue française, études et recherches # 5, Éditeur officiel du Québec, 1980.

IMPLICATION

Membre du Conseil d'administration de l'Hôpital Laval	2001 à 2006
Membre du Comité de planification de l'Hôpital Laval	2002 à 2004
Membre du Conseil d'administration de l'École nationale d'administration publique	1996 à 2002
Membre du Conseil d'administration de la Fondation de l'Université du Québec	2000 à 2002
Membre du Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université du Québec	1996 à 2002
	2008-2009
Membre du Comité exécutif du Régime de retraite de l'Université du Québec	2001-2002

Juillet 2009